

Consultation publique

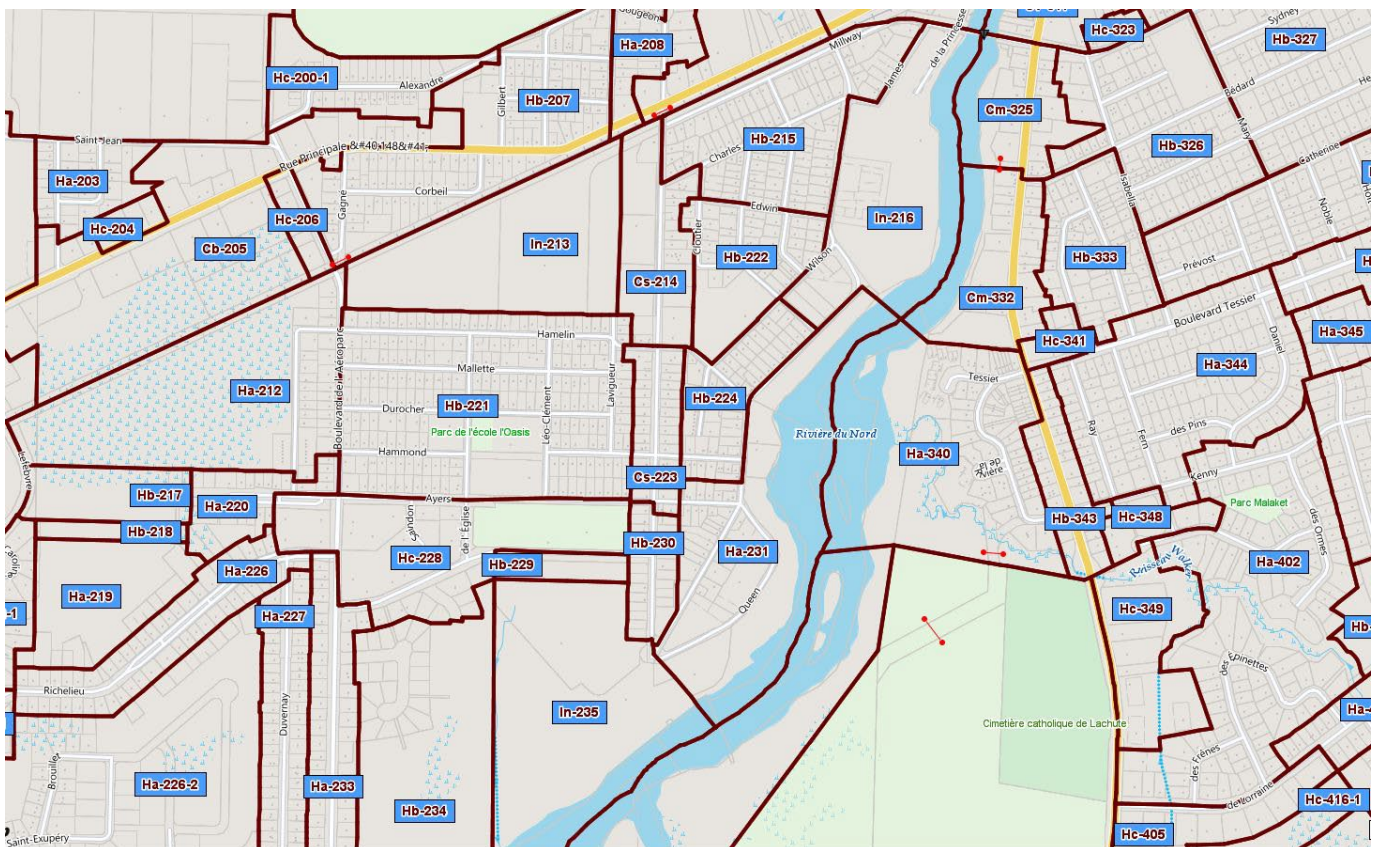
Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2013-739

Prenez avis que le Conseil municipal de la Ville de Lachute, lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2024, a adopté le projet de règlement intitulé : « **Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'agrandir la zone Hb-224 à même une partie de la zone Ha-231 afin d'inclure le lot 2 624 784 du cadastre du Québec** » et tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 4 mars 2024 à compter de 19 heures, à la salle du Conseil, située au 380, rue Principale à Lachute.

Ce projet de règlement a pour but d'agrandir la zone Hb-224 à même une partie de la zone Ha-231 pour inclure le lot 2 624 784 du cadastre du Québec (292, rue de la Princesse).

Les limites des zones concernées sont indiquées sur la carte ci-dessous :

Zones Hb-224 et Ha-231



Cette modification fait suite à une demande de Monsieur Benoît et une recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme.

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement y compris un plan à l'échelle de la zone concernée est disponible pour consultation sur demande durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou peut être consulté au www.lachute.ca (onglet « Ville », sous-onglet « Vie démocratique » et sous-onglet « Avis publics »).

Le 6 février 2024
(U-2024.11)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

The present public notice is given to the interested persons concerning the public meeting that will be held in connection with a land use planning and development draft by-law. For further information : 450 562-3781, ext. 211.